**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses

**Band:** 119 (1993)

**Heft:** 26

**Sonstiges** 

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Par Sigfrido Lezzi

ous ceux qui s'intéressent à la vie des sections de la SIA auront remarqué 507 qu'un grand sujet d'interrogation est venu bouleverser le quotidien paisible de nos amis genevois: doit-on promouvoir la SIA? Si elle semble à priori de peu de gravité, la question n'en est pas moins, et plus que jamais, d'actualité. La SIA n'ayant, en effet, rien d'une société secrète, son image est de fait soumise à l'appréciation de ses différents partenaires. Aussi bien face à tous ceux qui uilisent les normes SIA, que pour les membres qui marquent leur appartenance en arborant ce sigle sur leur papier à lettres, les raisons et motivations de se préoccuper de ladite image ne manquent donc pas. A moins, bien sûr, que l'on ne considère l'affiliation à notre société comme un artifice ou un attrape-gogos.

Se définir est une marque de qualité

Se parant de quelques sacro-saints et vieillissants principes, d'aucuns ont immédiatement crié au racolage. A croire que l'ambition de bien faire doit demeurer secrète et ne peut se transmettre que de bouche à oreille, au coin d'une table de café!

Sans le vouloir, on aborde ici à cet autre problème qu'est la définition de l'association; les atermoiements en cause étant symptomatiques des tiraillements qui l'agitent aujourd'hui. Face à ceux – en général actifs dans le giron d'une entreprise notamment – qui n'entendent conférer à la SIA qu'un rôle de pourvoyeuse de normes et de déontologie, il y a ceux - dont nous sommes - pour qui le conseil indépendant et libre de toute contingence matérielle vaut mieux que toutes les déclarations d'intention.

Pour appuyer notre propos, nous renvoyons le lecteur aux démarches présentées dans ce dernier numéro de l'année. La lente dérive des intentions y est notamment illustrée par l'évolution de l'image des stations-service. En partant de la recherche légitime d'une économie de moyens, on aboutit au «commodity product», dont parle un des représentants de l'entreprise Vorwerk. En fin de compte, on rappelle artistes ou architectes pour activer un renouveau du produit et insuffler à l'objet ce soupçon de culture qui lui fait si cruellement défaut.

Dans la mesure où elle ne serait qu'un «fabricant» de normes, la SIA se passe effectivement de démarche promotionnelle. Pourtant, notre acception des principes qu'elle cultive, nous fait admettre que ses membres fournissent un conseil neutre et indépendant et ce, dans l'intérêt général. Si cette appréciation, qui est la nôtre, peut de prime abord sembler triviale, elle n'en relève pas moins de la conception même de nos professions et de leur insertion dans la société. Et cela, la SIA doit le faire savoir.